

Association Sportive Automobile Francophone

Fédération reconnue par l'Exécutif
de la Fédération Wallonie-Bruxelles



ASAF NEWS

Annexes aux prescriptions sportives de l'ASAF

Newsletter du 06 juillet 2018

Editée par l'Association Sportive Automobile Francophone (ASAF)

Editeur responsable : Bernard HAYEZ, rue de l'Île Dossai 12 à 5300 Sclayn

☎ 085/ 27.14.60 - Fax : 085/31.76.95

ASAF Newsletter du 06 juillet 2018

REINSERTION D'ARTICLES DANS LE R.S.G.

Réinsertion des articles n° 3.6.2.3, 3.6.2.4 et 3.6.2.5. du RSG, ayant malencontreusement disparu de la bible 2018 :

3.6.2.3. Liste des licenciés "Handi" (moins valides)

Dès après signature de la liste des qualifiés et afin d'optimiser l'efficacité des services de secours en cas d'intervention, le directeur de course rédigera **une note à l'attention des services médicaux et de sécurité des ES**, dans laquelle il précisera l'identité des licenciés "moins valides" prenant part à son épreuve ainsi que les n° des véhicules concernés.

3.6.2.4. Contrôle des documents

Le contrôle des licences et du permis de conduire s'il est requis, est sous l'entière responsabilité de l'organisation, ainsi que celui des documents d'identité (C.I. ou extrait d'acte de naissance), notamment en vue de s'assurer que l'âge requis dans la discipline ou la catégorie est bien atteint. En ce qui concerne précisément les licences, elles seront également "vérifiées" par le Commissaire Sportif dévolu à cette fonction, étant entendu qu'avant de signer la liste des qualifiés pour officialisation, il est judicieux, pour lui, de s'assurer de l'identification des concurrents et du fait qu'ils possèdent la licence adéquate, au vu de la discipline et du matériel utilisé.

3.6.2.5. Mise en dépôt des licences durant la manifestation

Pendant la durée des épreuves ou manifestations **de toutes les disciplines**, les participants confieront leurs licences à l'organisateur afin de permettre la détection des erreurs ou anomalies par la Commission Sportive. Elles pourront être récupérées par leurs titulaires en fin d'épreuve/manifestation ou dès l'éventuel abandon.

Bernard HAYEZ
Président

Katty BARIO
Secrétaire Général